

# Rencontre Nationale des Ecoles de Vélo

## Trophée de la Ville de Cusset

### 13 avril 2020

#### Règlement général:

##### Participation:

L'épreuve est ouverte aux coureurs des catégories poussins, pupilles, benjamins et minimes filles et garçons.

Les coureurs prélicenciés (fille ou garçon) sont autorisés à participer aux épreuves ouvertes aux poussins, mais ne compteront pas pour les classements par équipe.

Pour le classement par équipe, chaque équipe doit être composée d'au moins 6 coureurs de la même école avec la répartition minimale suivante:

1 poussin + 1 pupille + 1 benjamin + 1 minime obligatoires

2 autres coureurs minimum dans la ou les catégories au choix

Le surclassement n'est pas autorisé.

Dans la mesure où un club ne peut pas composer d'équipe, la participation individuelle est aussi autorisée.

##### Epreuves:

	Route	Adresse	Vitesse	Cyclo-cross	Vitesse par équipe
Poussins / prélicenciés	X	X	X		X
Pupilles	X	X	X	X	X
Benjamins	X		X	X	X
Minimes	X		X	X	X

##### Classements:

Le classement général final de la "Rencontre Nationale des Ecoles de Vélo - Trophée de la Ville de Cusset" comporte un classement par équipe et un classement individuel pour chaque catégorie (Pré-licencié, poussin, pupille, benjamin, minime).

Le classement général individuel se fera par l'addition des points obtenus (barème ci-dessous) lors de chaque épreuve Route, Adresse, Vitesse, Cyclo-cross (effectuées selon le tableau ci-dessus) Le coureur ayant le plus petit total sera déclaré vainqueur.

Le classement général final par équipe se fera par l'addition des points marqués par:

Le 1<sup>er</sup> poussin de chaque équipe

Le 1<sup>er</sup> pupille de chaque équipe

Le 1<sup>er</sup> benjamin de chaque équipe

Le 1<sup>er</sup> minime de chaque équipe

+ les 2 autres meilleurs résultats de chaque équipe, quelque soit la catégorie

+ la meilleure équipe de chaque club lors de l'épreuve de vitesse par équipe

Les points seront attribués selon le barème suivant:

Pour les jeux cyclistes, la vitesse et le cyclo-cross, les points marqués correspondront à la place du coureur.

1<sup>er</sup> -----1 point  
2<sup>ème</sup> -----2 points  
3<sup>ème</sup> -----3 points  
Etc ...

Pour l'épreuve sur route, le barème appliqué sera le suivant:

1<sup>er</sup> -----1 point  
2<sup>ème</sup> -----3 points  
3<sup>ème</sup> -----5 points  
4<sup>ème</sup> -----7 points  
5<sup>ème</sup> -----9 points  
Etc ...

Pour l'épreuve de vitesse par équipe, le barème appliqué sera le suivant:

1<sup>er</sup> -----3 points  
2<sup>ème</sup> -----6 points  
3<sup>ème</sup> -----9 points  
4<sup>ème</sup> -----12 points  
5<sup>ème</sup> -----15 points  
Etc ...

L'équipe ayant le plus petit total sera déclarée vainqueur.

En cas d'ex-aequo dans le classement général par équipe de la "Rencontre Nationale des écoles de vélo –Trophée de la Ville de Cusset", le classement obtenu lors de l'épreuve de vitesse par équipe sera déterminant.

## Règlements des épreuves:

### Matériel:

Aucun changement de vélo n'est autorisé sur l'ensemble des épreuves hormis le cyclocross.

Les vélos devront être conformes au règlement fédéral:

développement maximal de 5,60m pour les préclicenciés à pupilles, de 6.14m pour les benjamins et 7.01m pour les minimes

guidons plats dépourvus de cornes

Le port des gants et du casque est obligatoire pour toutes les épreuves.

### Organisation générale:

Une personne de l'organisation sera chargée de chaque catégorie tout au long de la journée. Les coureurs et accompagnateurs devront suivre ses consignes.

Après chaque épreuve, tous les coureurs d'une même catégorie seront rassemblés afin de se diriger vers le lieu d'évolution de l'épreuve suivante, sous la conduite du responsable.

### Epreuve d'adresse:

Les poussins auront un parcours de 7 jeux, les pupilles un parcours de 9 jeux.

Les quilles utilisées auront une hauteur maximale de 10cm et un diamètre maximal de 4cm.

Une reconnaissance à pied du parcours sera organisée avant le premier départ de chaque catégorie.

En cas de chute, le coureur continuera son parcours, un seul départ sera donné.

### Barème de pénalités:

Passage délibéré à côté d'un obstacle ... 30 secondes

Prise de fléchage à l'envers (sauf les huit) ... 10 secondes

Bidon non pris (3 essais obligatoires) ou tombé ... 5 secondes

Chute ou pied à terre ... 5 secondes

Quille ou piquet tombé ou non contourné ... 5 secondes

Entonnoir renversé totalement ou en partie ... 5 secondes

Passage sous barre ... 5 secondes

6 fautes maximum par jeu, soit une pénalité maximale de 30 secondes

### Epreuve de vitesse:

Elle s'effectuera sur l'anneau de vitesse, soit un tour de piste de 125m chronométré.

Les coureurs s'élanceront un par un.

Les différents départs se feront tenus par la selle.

En cas de faux départ, celui-ci sera annoncé. Un deuxième départ sera alors donné immédiatement après. Le concurrent qui provoquera un 2<sup>ème</sup> faux départ sera classé à la dernière place.

En cas d'incident mécanique reconnu ou de chute, le coureur repartira le dernier.

Le saut de chaîne, la sortie d'un pied de la pédale ou le décentrage d'une roue ne seront pas reconnus comme incident mécanique.

### Epreuve de cyclo-cross:

Circuit de 800 m environ à parcourir plusieurs fois en fonction des temps de course maxi de chaque catégorie, soit:

Pupilles: 10'

Benjamins: 15'

Minimes : 20'

### Epreuve sur route:

Circuit de 2 kms à parcourir plusieurs fois en fonction des catégories.

Prélicenciés : 1 tour dont ½ accompagné

Poussins: 3 tours dont 1 accompagné soit 6 kms

Pupilles: 6 tours dont 1 accompagné soit 12 kms

Benjamins: 8 tours soit 16 kms

Minimes : 12 tours soit 24 kms

### Epreuve de vitesse par équipe:

Elle s'effectuera sur l'anneau de vitesse de 125m.

Chaque équipe sera composée d'un poussin + un pupille + un benjamin ou un minime

Un club pourra présenter plusieurs équipes, mais seul le résultat de la meilleure équipe sera comptabilisé.

La composition des équipes devra être indiquée aux organisateurs lors de la remise des dossards.

Les équipes s'élanceront une par une pour 3 tours de piste.

Les différents départs se feront tenus par la selle, les 3 coureurs côte à côte.

Le poussin devra obligatoirement mener le 1<sup>er</sup> tour, le pupille le 2<sup>ème</sup>, le benjamin ou le minime le 3<sup>ème</sup>.

A l'issu de chaque tour réalisé, le coureur en tête devra s'écarter dans la zone délimitée.

En cas de faux départ, celui-ci sera annoncé. Un deuxième départ sera alors donné immédiatement après. L'équipe qui provoquera un 2<sup>ème</sup> faux départ sera classée à la dernière place.

En cas d'incident mécanique reconnu ou de chute, l'équipe repartira la dernière.

Le saut de chaîne, la sortie d'un pied de la pédale ou le décentrage d'une roue ne seront pas reconnus comme incident mécanique.